



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 3 avril 2017

Étaient présents :

le maire	M. Robert Duteau
les conseillères et conseillers :	Mme Sylvie Faille Mme Josyane Ledoux M. Jean-Louis Tinant M. Denis Robert M. Daniel Garceau

Absente : Mme Estelle Muzzi

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Pensée

RÉSOLUTION 2017-57

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la session ordinaire du 3 avril 2017 et que soit ajouté le point 22 g) don à la Société Alzheimer.

1. Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 3 avril 2017
2. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 6 mars 2017
3. Dépôt et adoption du Rapport financier et du vérificateur pour l'exercice 2016
4. Acceptation et paiement des comptes du mois de mars 2017
5. Résolution : Entériner l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire – Pavage 2017
6. Résolution : Ajustement des coûts des cours d'eau : Br. 17 et 18 rivière Lacolle et cours d'eau Savage
7. Résolution : Demande d'aide financière pour l'envoi du pamphlet de la Coop Santé de Hemmingford
8. Résolution :
 - a) Adoption de la rémunération du personnel pour les élections municipales
 - b) Autorisation des dépenses reliées au élection
9. Résolution : Engagement de Bernard Jannelle Enr. Pour la fourniture et l'installation des portes et fenêtres du Bureau municipal
10. Résolution : Autorisation pour les frais temporaires : téléphone, ordinateur, système d'alarme
11. Résolution : autorisation d'achat d'oriflammes
12. Résolution : École St-Bernard stationnement (coin St-Claude et Dupuis)
13. Résolution : Droit aux vacances selon normes du travail
14. Résolution : Assistance au Congrès FQM 28, 29 et 30 septembre 2017
15. Résolution : Pacte rural 2016 et 2017
16. Résolution : Demande d'appui contre le projet de Loi 122
17. Résolution : Demande d'appui à Poste Canada



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

18. Incendie et Premiers répondants :
- a) Résolution : Appel d'offres pour un camion « Unité d'intervention »
 - b) Information : Protocole de cession des communications de Lafarge
19. Voirie :
20. Parc :
- a) Résolution : Adoption des tarifs et vocation : correction Forfaits
 - b) Information : Avis de correction pour le remonte-pente
 - c) Résolution : Achat / location d'un tracteur
 - d) Résolution : Demande d'un budget pour camp de jour
 - e) Résolution : Autorisation d'assister au Congrès des Parcs régionaux
 - f) Information : Revenus au Parc
 - g) Résolution : Parc zone tampon
 - h) Information : Avis de non-respect Loi concernant la lutte contre le tabagisme
21. Bibliothèque :
22. Divers :
- a) Résolution : Offre de commandite : Les éleveurs de porcs de la Montérégie
 - b) Résolution : Demande d'appui : Coalition québécoise contrôle du tabac
 - c) Résolution : Appui à la demande à la CPTAQ de Mme Lamarre
 - d) Résolution : Non opposition à la délivrance de l'autorisation pour installation septique pour le projet de M. Pierre Guay Phase I
 - e) Résolution : Non opposition à la délivrance de l'autorisation pour installation septique pour le projet de M. Pierre Guay Phase II
 - f) Résolution : Soirée des finissants le 16 juin 2017
 - g) Résolution : Don à la Société Alzheimer
23. Information :
- a) Information : Mise en demeure pour dégât d'eau
 - b) Information : Paiement du TECQ
 - c) Information : Formation Élection Stéphanie et Jocelyne
 - d) Information : Paiement des amendes de St-Rémi
 - e) Information : Facture pour la SQ
 - f) Information : Plan triennal CSDGS
 - g) Procès- verbal du 8 février 2017 de la MRC
 - h) Élagage et déboisement pour Hydro Québec par LDL Inc. et Forestech
 - i) Invitation : Conférence Défis de la protection du paysage
 - j) Accusé de réception : Résolution 2017-46 Traitement des élus de MAMOT et FQM
 - k) Accusé de réception : Résolution 2017-52 Traitement des élus de FQM
22. Période de question

RÉSOLUTION 2017-58

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la session ordinaire du 6 mars 2017.

RÉSOLUTION 2017-59

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soient adoptés le Rapport financier et le Rapport du vérificateur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016 de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2017-60

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes de mars 2017 de la liste en annexe et celui ci-dessous :

Michel Beaulieu 14 026.95\$

Du chèque 54567 au chèque 54668 inclusivement, le total est:
121 216.81\$

Le fonds de roulement est de : 600 000.00\$

Le montant disponible au fonds de roulement pour 2017 est de : ... 600 000,00\$

Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2017-61

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle entérine le choix du plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux d'asphaltage 2017, soit un tronçon du rang Roxham, la montée Glass et le chemin Alberton, soit Pavage Chenail au coût total de 579 641.55\$, incluant les taxes, en ajoutant les réflecteurs, pour un tonnage estimé de 5 400TM tel que soumis à la MRC des Jardins-de-Napierville en réponse à l'appel d'offre regroupé. (Prix à la tonne métrique, sans taxe : \$86.40)

Soumissionnaires	Prix
Pavage Chenail	579 341.55\$
MSA	588 058.49\$
Ali Construction	595 635.53\$
Sintra Inc.	634 728.36\$
Pavages Axion	649 479.43\$
Eurovia Construction	670 601.26\$
Pavages Ultra Inc.	672 545.80\$

RÉSOLUTION 2017-62

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit accepté l'ajustement des coûts pour les travaux de nettoyage des branches 17 et 18 de la rivière Lacolle et du cours d'eau Savage, suite à un oubli de la MRC des Jardins-de-Napierville, que les coûts soient répartis aux bassins versants et que la facturation sera faite sur le compte de taxes de 2018.

LA CONSEILLÈRE, MME JOSYANE LEDOUX, DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL OU À UNE SESSION SUBSÉQUENTE UN RÈGLEMENT DE TAXE SPÉCIALE POUR LA FACTURATION ADDITIONNELLE DU NETTOYAGE DES BRANCHES 17 ET 18 DE LA RIVIÈRE LACOLLE.

LA CONSEILLERE, MME JOSYANE LEDOUX, DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL OU À UNE SESSION SUBSÉQUENTE UN RÈGLEMENT DE TAXE SPÉCIALE POUR LA FACTURATION ADDITIONNELLE DU NETTOYAGE DU COURS D'EAU SAVAGE.

RÉSOLUTION 2017-63

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit autorisé le paiement de l'envoi des pamphlets de la COOP Santé Hemmingford à partir du Bureau de poste de Saint-Bernard-de-Lacolle.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2017-64

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Josyane Ledoux et résolu à l'unanimité que soit adoptée la rémunération du personnel pour les élections municipales tel que décrit ci-dessous :

**Rémunérations payables lors d'une
élection**

2017

Président d'élection:

Jour du vote par anticipation	244.00 \$
Jour du scrutin	366.00 \$
Pour ses autres fonctions	605.00 \$

Secrétaire d'élection:

Jour du vote par anticipation	183.00 \$
Jour du scrutin	275.00 \$
Pour ses autres fonctions	455.00 \$

Adjoint au président:

Jour du vote par anticipation	122.00 \$
Jour du scrutin	183.00 \$
Pour ses autres fonctions	303.00 \$

Scrutateur:

Jour du vote par anticipation	103.00 \$
Jour du scrutin	122.00 \$
	33.00 \$

Secrétaire bureau de vote:

Jour du vote par anticipation	77.00 \$
Jour du scrutin	90.00 \$
	33.00 \$

Primo:

Jour du vote par anticipation	85.00 \$
Jour du scrutin	98.00 \$

Table de vérification:

Président:

Jour du vote par anticipation	102.00 \$
Jour du scrutin	122.00 \$

Membres

Jour du vote par anticipation	76.00 \$
Jour du scrutin	90.00 \$
Réviseur liste électorale - président:	14.00 \$ / heure
Réviseur liste électorale - secrétaire:	13.00 \$ / heure
Réviseur liste électorale - agent:	11.00 \$ / heure

RÉSOLUTION 2017-65

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit autorisé le président d'élection / directeur général à effectuer les dépenses reliées aux élections municipales du 5 novembre 2017.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2017-66

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit acceptée la soumission numéro 3788 de Bernard Janelle Enr. pour la fourniture et l'installation des fenêtres et des portes pour le bureau municipal au montant de 8576.55\$, plus taxes.

RÉSOLUTION 2017-67

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit autorisés les frais temporaires engendrés par le déménagement des bureaux dû à l'installation des nouvelles portes et fenêtres, considérant qu'ils soient approuvés par le Conseil par courriel au préalable.

RÉSOLUTION 2017-68

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soient établis le taux et le nombre de semaine de vacance pour tous les employés municipaux tel que décrit ci-dessous :

Nombre d'année de travail	Pourcentage de vacances	Nombre de semaines de vacances
1 à moins de 5 ans	4%	2 semaines
5 à moins de 15 ans	6%	3 semaines
15 à moins de 30 ans	8%	4 semaines
30 ans et plus	10%	5 semaines

que ces nouveaux taux sont non rétroactifs, et que toute autre indemnisation supérieure à ce taux, déjà établie, reste en vigueur.

RÉSOLUTION 2017-69

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Josyane Ledoux et résolu à l'unanimité que soient inscrits les élus, la directrice générale adjointe ou la trésorière adjointe au congrès de la FQM à Québec les 28, 29 et 30 septembre 2017 et que soient payés leurs frais d'inscription, d'hébergement et dépenses reliées au congrès.

RÉSOLUTION 2017-70

Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle fasse connaître au Ministre des Services publics et Approvisionnement Canada ses préoccupations quant à l'avenir du service postal par lettre.

RÉSOLUTION 2017-71

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit préparé un devis pour la fourniture d'un camion « Unité d'intervention » usagé de moins de 2 ans ou neuf, que cet appel d'offres soit publié sur le site du SEAO et que la date limite de réception des soumissions sera le 31 mai 2017.

RÉSOLUTION 2017-72

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Josyane Ledoux et résolu à l'unanimité que soit modifiée la résolution numéro 2017-48, concernant le camp de jour 2017, aux tarifs de résidents, dans le calcul des forfaits par jour, il est inscrit :

« De 30 à 45 jours = forfait de 6 semaines
45 jours = forfait 9 semaines »



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Nous devrions plutôt lire :
« De 30 à 40 jours = forfait de 6 semaines
De 41 à 45 jours = forfait de 9 semaines »

RÉSOLUTION 2017-73

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit autorisé un budget de 5 000.00\$ au Camp de jour pour l'achat de matériel pour l'été 2017 et les suivants, tel que soumis, considérant le nombre grandissant d'inscription au camp.

RÉSOLUTION 2017-74

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient inscrits le coordonnateur et la coordonnatrice du Parc régional au colloque de l'Association des Parcs Régionaux le 26 avril 2017 et que soient payés leurs frais d'inscriptions et les dépenses reliées au colloque. Également résolu que soit inscrit un ou l'autre des membres du personnel du parc par évènement.

RÉSOLUTION 2017-75

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle recommande une décision favorable en ce qui regarde la demande de Mme Elena Lamarre auprès de la CPTAQ pour une utilisation commerciale du lot 5 160 095, d'une superficie de 3 814.80 m², et pour l'ajout d'un usage commercial à ceux déjà existants, soit la restauration, sur le lot 5 160 091, d'une superficie de 6 728.20 m², tel que décrit à la demande.

Que l'autorisation ne contrevient pas à la réglementation municipale actuelle et n'aura pas d'impact sur l'homogénéité agricole.

Que les distances séparatrices ne s'appliquent pas tenant compte de la localisation des bâtiments d'élevage et les autres bâtiments existants et que la disponibilité de terrain en périmètre urbain ne s'applique pas.

RÉSOLUTION 2017-76

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation, par le MDDELCC, pour l'installation des dispositifs prévus par l'ingénieur François Poulin pour les installations septiques du projet : Habitations Champlain – Phase I et qu'elle ne contrevient pas à la réglementation municipale.

RÉSOLUTION 2017-77

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation, par le MDDELCC, pour l'installation des dispositifs prévus par l'ingénieur François Poulin pour les installations septiques du projet : Habitations Champlain – Phase II et qu'elle ne contrevient pas à la réglementation municipale.

RÉSOLUTION 2017-78

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit organisée, le 16 juin 2017, la soirée des finissants du primaire résidant sur le territoire de la municipalité et que soient autorisées les dépenses pour cette soirée.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2017-79

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit remis un don de 200.00\$ à M. Réjean Gélineau pour la Société Alzheimer Haut-Richelieu dans le cadre de la Tournée Alzheimer du Défi-Réjean Gélineau.

Présentation de la correspondance.

Ouverture de la période des questions par le président

- M. Côté demande quelle section des cours d'eau sera facturé pour un montant additionnel.
- M. Dagenais questionne concernant les équipements de communication chez Lafarge et sur le rapport financier.
- M. Beaudin demande le nettoyage du fossé près de la piste cyclable.
- N'ayant pas d'autre intervention, le président clos la période de questions.

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit levée la session ordinaire du 3 avril 2017.

M. Robert Duteau
Maire

M. Daniel Striletsky
Directeur général, secrétaire-trésorier